



DELIBERATION N° 09/05

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt deux  
le 29 septembre à 19 heures  
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ZACHARIE  
présents : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
sous la présidence de M. COULOMB Jean-Jacques, Maire  
votants : 27 Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 septembre 2022

**PRESENTS :**  
Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude, DELLAVALLE  
Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, SOMA Jacques, MARCHAND  
Charlène, TABONE Paul, PASSEREL Claude, BOUHAFS Hayette, PRATI  
Corinne, NAUDIN Nathalie, MARTIN Gilles, CRETELLO Karine, BAYLE  
Magali, TRAPANI Virginie, POZZI Monique.

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. MERLO Raymond donne procuration à Mme MARCHAND Charlène.  
M. DEGIOANNI Jean-Marie donne procuration à M. MARTIN Gilles.  
M. CORNU Jérôme donne procuration Mme ROYER Carole.  
M. DEMOULIN Christophe donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.  
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme COLETTA Eliane.  
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.  
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. INES Claude.  
M. GEORGES Philippe donne procuration à M. FABRE Claude.

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

M. FILLAT Éric.  
Mme COLLOMBON Danièle.

**OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR CREANCES IRRECOUVRABLES – BUDGET POMPES  
FUNEBRES**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un titre émis en 2019 de 160 € au nom de la  
« PF CRISTAL » s'avère irrécouvrable, la Société ayant cessé son activité en juillet 2019.

Il convient d'admettre en non-valeur cette créance.

La dépense est inscrite au Budget Primitif et est imputée au compte 6541 « Perte sur  
créances irrécouvrables ».

M. le Maire propose au Conseil Municipal de valider l'admission en non-valeur de la  
somme ci-dessus mentionnée.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Pour Copie Conforme

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture

le: 6/10/2022

Publié ou Notifié

le: 10/10/2022

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB

Le Secrétaire



Claude FABRE